



ST-ANDRÉ-DE-LIDON

Vos élus se mobilisent pour **votre Santé** et **votre Pouvoir d'achat**

Ma Commune Ma Santé

La Complémentaire Santé Communale, Accessible à Tous !



Une offre de groupe, mutualisée, pour l'ensemble des administrés de notre commune



Une tarification simple générant **une réelle économie** sur vos cotisations

- Aucune augmentation annuelle liée à l'âge
- moins de 18 ans, à partir de 15.34€ /mois
- de 18 à 60 ans, à partir de 24.93€ /mois
- plus de 60 ans, à partir de 59.42€ /mois



Le libre choix d'une formule adaptée à tous vos besoins

2 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie - sécurité - confort



Un service ouvert à tous sans sélection médicale

Compatible fiscalité loi Madelin
Compatible ACS : aide d'état jusqu'à 550€ annuel sous condition de ressources



Un accompagnement complet

Aide à la mise en place et à la résiliation de votre contrat, construction d'une demande d'aide à l'ACS
Une sélection de professionnels de santé (dentistes-opticiens-audioprothésistes) qui s'engagent

- Limitation des dépassements d'honoraires
- Choix d'appareillages à prix négociés

Offre réservée aux habitants de Saint André de Lidon
Information complète en mairie et sur <http://www.macommunemasante.org/>

REUNION D'INFORMATION : le vendredi 14 novembre à 18 h à la Salle des fêtes

PERMANENCES : mercredi 19 novembre de 9 h 00 à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h 00

Jeudi 20 novembre de 09 h 00 à 12 30

à la mairie

